

**PRÉSENTS**

COMMUNE	REPRESENTANT	FONCTION	
AUBILLY	THIERY Bernard	Maire	
BOUILLY	MAUPRIVEZ Claude	Maire	X
BOULEUSE	SIMON Patrick	Maire	X
BRANSCOURT	LHOTTE Pierre	Maire	X
CHALONS SUR VESLE	DUPIN Martial	Maire	Excusé
CHAMERY	DEMAGNY André	Adjoint	X
CHENAY	JACQUET Franck	Maire	X
COULOMMES LA MONTAGNE	LEPITRE Julien	Maire	X
COURCELLES SAPICOURT	MICHEL Jean	Maire	Excusé
COURMAS	AUGUSTE Jean- Robert	Maire	Excusé
COURTAGNON	CORDEBAR Valérie	Maire	
ECUEIL	PERRARD Annie	Maire	X
FAVEROLLES ET COEMY	MICHELON Alain	Maire	
GERMIGNY	ARIZZI Bruno	Maire	X
GUEUX	RONSEAUX Jean- Pierre	Maire	X
JANVRY	FRANQUET Eric	Conseiller	X
JOUY LES REIMS	PORET Sylvie	Maire	Excusée
LES MESNEUX	DESSOY Annie	Maire	X
MERY PREMECY	ASSELIN Franck	Maire	
MUIZON	RENARD Germain	Maire	X
ORMES	SUPLY Michel	Maire	X
PARGNY LES REIMS	D'HARCOURT Robert	Maire	X
ROSNAY	CARNOYE Nicolas	Maire	
SACY	BAUDRIER Max	Adjoint	X
SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET	ARNAUD Jean-Pierre	Maire	
SAVIGNY SUR ARDRES	AIT IHADDADENE Azzedine	Maire	
SERMIERS	PATINET Christophe	Maire	Excusé
SERZY ET PRIN	BAILLY Franck	Maire	X
THILLOIS	GAUTHIER Richard	Adjoint	X
TRESLON	GALICE Stéphane	Adjoint	X
TRIGNY	BLIN Francis	Maire	X
VILLEDOMMANGE	MASSONOT Frédéric	Maire	
VRIGNY	VIEVILLE Jean-Marie	Maire	X

ORGANISME	INTERVENANT	FONCTION	PRESENT
CU Grand Reims	François MOURRA	Vice-Président	X
SIEM	Julien BATALLA	Directeur Adjoint	X
CU Grand Reims	Aurore FOURNIER	Responsable de la mission voirie et éclairage public	X
CU Grand Reims	Jérôme LASSEAUX	Directeur de l'Eau et de l'Assainissement	X
CU Grand Reims	Sophie CAMBON	Responsable du Pôle de Champagne-Vesle	X

## ORDRE DU JOUR

- Présentation SIEM
- Harmonisation du prix de l'eau
- MARPA
- Délibérations passant au CC du 15 décembre 2022
- Restitution des conseils d'orientation
- Questions diverses

### 1. Présentation SIEM

(Cf powerpoint ci-joint présenté par F.Mourra, J.Batalla et A.Fournier)

La compétence de l'éclairage public sera déléguée au SIEM pour toutes les communes composant la CU à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Il aura en charge la gestion de la maintenance : entretien du réseau, relamping, géoréférencement des ouvrages, astreinte 24h/24 et 7j/7, déclaration des pannes en ligne, cartographie du réseau.

Les déclarations de pannes se feront via le SIG (Système d'information géographique).

Des formations auront lieu pour les Maires et les secrétaires.

Dans un er temps, les Maires recevront un identifiant, un mot de passe et un Doodle afin de convenir d'une date de formation.

Concernant l'investissement, il s'agira d'une aide à hauteur de 25% du montant HT plafonnée à :

- 1 700 € HT par candélabre (soit 425€ maximum)
- 700 € HT pour tout autre luminaire sur façade ou sur poteau existant (soit 175€ maximum)

Pour tout nouvel investissement, il faudra avertir en amont le technicien voirie du Pôle.

Le SIG du SIEM est également composé de plusieurs options qui peuvent être proposées aux Maires telles que la gestion des cimetières etc.

Une présentation complète sera effectuée.

F.Mourra indique qu'il existe plusieurs catégories de lampes :

- ballons fluos (il n'y en aura plus à la fin de l'année 2023)
- led
- sodium

Quand on passe du sodium à led, on divise par la consommation. Si on ajoute à cela une baisse de l'intensité, on peut encore baisser la facture de 10%.  
L'objectif est que toutes les communes soient en led à terme.

L'ensemble des élus est satisfait de l'évolution qui est présentée et qui permettra une meilleure réactivité dans la prise en charge des demandes des communes.

## **2. Harmonisation du prix de l'eau**

(Powerpoint présenté par F.Blin et J.Lasseaux)

F.Blin explique qu'il y a une hausse des charges avec une marge nette qui diminue fortement, ce qui pourrait bloquer la capacité à investir.  
En effet, l'inflation est de 6,1% en juillet 2022 sur un an.  
Par ailleurs, la facture d'électricité pourrait passer de 1,6 millions d'euros à 2,1 millions d'euros en 2023 pour le budget assainissement.  
Pour l'eau potable, elle pourrait passer de 731 000 € à 873 000 €.

Il faut également prendre en compte les investissements nouveaux avec les métabolites de pesticides qui sont estimés actuellement à 28 millions d'euros sur 3 à 4 ans.

Proposition d'une harmonisation du prix de l'eau sur 12 ans à compter de 2023.

Ce tarif tient compte :

- Du niveau d'investissement en lien avec l'importance du patrimoine
- D'une inflation moyenne de 1,5%/an
- De la recherche d'une capacité de désendettement, en fin de prospective, inférieure à 6 ans.

Les prix seraient alors unifiés en 2034 avec un prix moyen de l'eau (considérant le maintien des redevances de l'Agence de L'Eau Seine Normandie), de près de 3,85€/m<sup>3</sup>.  
En comparaison, source EAU France octobre 2022, le prix total TTC du service de l'eau en 2020 en France est évalué à 4,30€/m<sup>3</sup>.

Pour le territoire de Champagne-Vesle, 32 communes sur 33 verront leur facture d'eau baisser au bout des 10 ans. Cela se fera progressivement par 3 piliers pour rejoindre le prix harmonisé en 2034.

J.P Ronseaux indique qu'il souhaiterait une communication de la CU concernant les analyses d'eau de l'ARS.

En effet, celles-ci font part d'une eau non conforme mais potable.

Des pétitions sont en cours par une association avec un rassemblement prévu dans les prochains jours au golf de Gueux.

Il faudrait une information sur les risques sanitaires avec une communication afin de rassurer la population.

## **3. MARPA**

C.Mauprivez rappelle que la MARPA fait partie des compétences de la CU.

Un emprunt a été effectué par l'ex CCCV pour sa construction et est remboursé par un loyer tous les mois par l'association.

Jusque fin 2022, la MARPA n'a rien coûté à la CU.

Aujourd'hui, il faut investir près de 900 000 €.

En effet, par manque de subvention à l'époque (le Département n'en octroyant plus au dernier moment alors qu'elle était prévue dans le plan de financement), le bâtiment a été construit à l'économie.

Il faut donc investir dans le remplacement des menuiseries, bardage et réfection de la cuisine.

La redevance court jusque 2040.

Par conséquent, la Présidente souhaiterait transférer le bâtiment à un bailleur social ou assimilé.

Si c'est le cas, C.Mauprivez craint qu'il n'y ait plus d'attachement au territoire.

Il demande alors si des communes du Pôle seraient prêtes à porter la MARPA comme c'est le cas dans d'autres MARPA au niveau national.

Les élus à l'unanimité font part de leur surprise car la CU investit dans les crèches mais pas la MARPA. Ils expriment un souhait fort de la garder.

Proposition d'étaler les dépenses d'investissement sur 10 ans, ce qui représenterait environ 90 000 €/an en commençant par les menuiseries.

Proposition également d'augmenter le loyer des résidents mais C.Mauprivez indique que la marge de manœuvre est assez faible car le loyer est déjà assez élevé.

#### **4. Délibérations passant au CC du 15 décembre 2022**

- Tarifs des services publics 2023
- Subventions aux associations : Goutatou et 8V
- PLU Ormes : Modification n°3 – Bilan de la concertation
- PLU Branscourt : Révision allégée n°1 - Approbation

#### **5. Restitution des conseils d'orientation**

- Education : Groupe de travail sur l'harmonisation des tarifs de restauration scolaire.  
Un conseil d'orientation a lieu le 5 décembre  
+ point sur le nouveau règlement intérieur périscolaire et extrascolaire
- Déchets : Présentation par l'ADEME du coût du ramassage + nouvelles consignes de tri à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Voirie : Futur rond-point de Muizon

#### **6. Questions diverses**

- C.Mauprivez demande où en est l'étude concernant la carte scolaire
- F.Blin indique qu'une présentation du service communication aura lieu lors d'une prochaine Conférence de Territoire
- F.Blin regrette qu'il n'y ait eu que 6 élus de Champagne-Vesle au séminaire du SCOT

- A.Dessoy indique que le projet d'école est bien lancé dans sa commune. L'ouverture est prévue pour septembre 2024
- A.Dessoy aimerait que quelques conférences de territoire puissent avoir lieu sans intervenant afin de pouvoir évoquer des sujets qui concernent les communes du Pôle de Champagne-Vesle. Elle indique également qu'elle souhaiterait avoir les plans de bornage quand les géomètres passent dans sa commune.
- Sapeurs-pompiers : Une réunion a eu lieu avec les élus de Champagne-Vesle concernés. Ils regrettent le manque de communication et de compte-rendu. Il faudrait que les pompiers puissent garder des services de proximité et prendre en compte les temps d'intervention. Il ne faut pas démotiver les sapeurs-pompiers.  
+ Présenter les coûts que pourraient induire la départementalisation.  
M.Blin indique qu'un COPIL a eu lieu à ce sujet en présence du DGS et D'A.Toullec et que ces remarques ont été prises en compte
- P.Lhotte indique que le service communication sortira le prochain magazine Grand Reims en février et demande si des événements sont prévus à cette période dans les communes.  
Il propose de mettre en avant une troupe de théâtre basée sur le territoire.

Vu, le Conseiller Communautaire Délégué

P.LHOTTE



